

sur la construction de nouveaux ouvrages de protection aux cataractes du Niagara, sur la régularisation du **débit** du Saint-Laurent, sur le contrôle de la pollution des eaux dans les chenaux de raccordement des Grands lacs et de la rivière Sainte-Croix; et aussi sur le contrôle de la pollution de l'air dans la région de Détroit et Windsor.